CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la FEUILLE SEMI-HEBDOMADAIRE—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille au moins huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis qui se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les insère que dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour dix lignes ou moins, pour la première insertion de chaque langue, et cinq... pour chaque insertion subséquente.

5o. Les Avis qui seront publiés ... et intermédiaires ... à la première insertion, c'est-à-dire ... pages et par chaque publication.

6o. Les avis de quatre numéros d'insertions seront payés ... jusqu'à ce qu'on les retire, aux ... envoyé.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis ... à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, de ... les contributeurs, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leurs feuilles sont priés d'en informer l'éditeur.

10. Les porteurs de l'Abeille n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Paquebot régulier entre la N. Orléans et Natchez—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON, capitaine Perin, partira pour Natchez et tous les ports intermédiaires tous les mardis à 10 heures précises du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

GRIVOT & PAIGE, 14 rue Poydras.

N B—Ce bateau est neuf, et construit principalement pour des passagers. 17 jan

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur NORTH AMERICA, capitaine Russell, partira très incessamment pour le susdit port, et les autres intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

12 janv FORSYTH, GOODWYN & Co.

POUR LOUISVILLE—Le superbe bateau à vapeur KANSAS, cap. M'Ker, ayant une grande partie de son chargement prêt, partira Samedi 4 février, pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

FORSYTH, GOODWYN & Co.

Pour Baton Rouge, Pointe Coupée et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur COMMERCE, cap. Mahé, partira tous les samedis à 10 heures du matin, et fera à l'avenir le service de paquet régulier, les propriétaires désirant mériter l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, ne négligeront rien pour rendre ce bateau aussi agréable qu'utile aux chargeurs et aux passagers.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à J MATTERE, 10, rue St Louis.

31 jan

POUR ST. LOUIS—Le beau bateau à vapeur GEO COLLIER capitaine Taylor, ayant une partie de son chargement arrêtée et rendue à bord, doit partir incessamment pour le dit fleuve et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

20 jan EASTMAN & FRERES

Pour les ports des E.-Unis.

POUR PHILADELPHIE.

Le A 1 navire paquet Archer, cap. Marlton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis les magasins de

3 fev HOSKINS & WILCOX, 51, rue du Camp.

POUR MOBILE.

La goëlette Ellen, fine voilière, capitaine Smith, est prête à recevoir un chargement, et sera expédiée de suite. S'adresser pour fret ou passage à bord, au Pinckney, ou à

3 fev GRIVOT & PAIGE, No. 12, Poydras.

POUR PHILADELPHIE—Le brick de première classe Daniel Kelly, capitaine Anthony, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira prochainement. Pour conditions de fret ou passage, s'adresser à

31 janv HOSKINS & WILCOCKS, 51 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le brick de 1ère classe Maryone, capitaine Duling, est prêt à recevoir chargement pour un port quelconque du haut ou du bas de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à

31 janv HOSKINS & WILCOCKS, 51 rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick de 1ère classe Argo, capitaine Hutchings, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement. Pour fret ou passage, avec de beaux emménagemens, s'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS, 51 rue du camp.

POUR louer ou freter pour l'Europe ou tout autre port de la côte, le A 1 barque Edward, capitaine Borgs, de 181 tonneaux, et en bon état, et prêt à recevoir du chargement. Conditions s'adresser à

SOMERS & ALEXANDER, 80, rue de M gazins.

POUR BOSTON

La barque fine voilière MARY, cap. Wingate, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus, et peut prendre quelques tonneaux de fret. Pour les conditions et pour passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

Pour Pascagoula et les points intermédiaires. La goëlette COTTON PLANT, en charge au nouveau bassin partira incessamment. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord au nouveau bassin, rue Julia. 23 jan

POUR SAVANNAH—La belle et fine voilière goëlette MARION, cap. Eaton, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le port ci-dessus; pour balance du fret ou passage, avec de bons emménagemens, s'adresser à

1 fev L. D. C. WOOD, 25 rue Poydras.

POUR PHILADELPHIE. Ligne de navires de Mande—Le paquebot ARCHER, capitaine Mariton, ayant une partie de son chargement engagé et rendu à bord, sera expédié sous peu. Pour conditions du fret ou passage, de superbes emménagements, s'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS, 51 rue du Camp.

POUR NORFOLK—City-Point et Richmond, le beau brick ORION, cap Card est prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus. S'adresser à

ROBINSON & Co. 45 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire paquebot RD. BONNAFE, capitaine Gallagher sera expédié sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à

JAMES REED & Co. 35 rue Royale.

POUR CHARLESTON—Le brick de première classe, et fin voilier HIRAM, a la moitié de son chargement engagé. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR PHILADELPHIE—Le brick Daniel Kibby, A. 1 capitaine Anthony, est maintenant prêt à prendre son chargement, sur la côte pour prendre du fret. Pour fret ou passage s'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS. 51 rue du Camp.

POUR BOSTON—Le LEONIDAS, capitaine Crocker, à présent en chargement, peut prendre encore 80 balles de coton et quelques barils. Pour les conditions ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,

1 janv 14, rue Bienville.

POUR PENSACOLE—La goëlette fine voilière ATLANTIC, capitaine Stevens, sera expédiée pour le port ci-dessus sans délai, s'adresser à GRIVOT & PAIGE,

12, rue Poydras

POUR BALTIMORE—Le brick de 1ère classe ARGO, capitaine Hutchins ayant la plus grande partie de son chargement assuré, sera expédié sous peu.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord HOSKINS WILCOCKS, No 51 rue du camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire JOHN SARGEANT, paquebot régulier, capitaine Van Dycke, sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à bord devant l'Hôtel de la Monnaie ou à JAMES REED & Co. No 35 rue Royale.

POUR NEW-YORK

Le A 1 brick GOUV. CODDINGTON, capitaine Bailey, ayant son chargement engagé sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LA MOBILE.

La belle goëlette ORBIT, capit. Williams, sera expédiée sous peu. Pour le restant du passage, s'adresser à bord devant la place ou à FORBUSH & STEBBINS, 22, rue de la Commune.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Le superbe et fin voilier brick HARDY, capt. Brockman, a besoin de 300 balles pour achever son chargement. Pour fret de ces balles ou pour passage, avec superbes emménagemens, s'adresser à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR PROVIDENCE—Le superbe et fin voilier brick TOM CRINGLE, cap Barker, partira incessamment, pour fret ou passage de marchandises lourdes, s'adresser à

LEVI H. GALE. 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire de première classe ROGER SHERMAN, cap Lovell, a besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement.

Conditions de fret ou passage s'adresser à

L H GALE. 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire A 1 fin voilier, JACOB PERKINS, cap Shoof, a besoin de 200 balles pour compléter son chargement.

Conditions et pour passage, s'adresser à L H GALE. 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le superbe navire A 1 fin voilier, ROBERT BOUNE cap Mansfield, a besoin de 300 balles de coton pour compléter son chargement.

Conditions et pour passage, s'adresser à L H GALE. 93 rue de la Commune.

POUR NEW YORK—Nouvelle ligne de paquebot, du 28.

Le navire ALABAMA, capitaine C. C. ..., ayant une partie de sa cargaison engagée partira ... du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis ... FRANKLIN & AMES. 46 rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Passage seulement. Le brick fin voilier VERNON, capitaine Murphy, ayant sa cargaison engagée, partira ... S'adresser pour passage seulement à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

FRET POUR LIVERPOOL—160 balles à prendre ou préféreroit un navire qui peut prendre son chargement devant les Cotons d'en haut. S'adresser à

T. T. & G. BROTHE, 26, rue du Camp.

En Charge pour Nantes—Le brick, fin voilier EVERETT, capitaine Fitch, ayant la majeure partie de son fret engagé, peut encore prendre 100 à 150 balles. Pour les conditions, s'adresser à M. STE. JUETTE,

18 janv rue de Chartres, No. 178

POUR LE HAVRE—Le beau brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre Export, capitaine Morrill, a la moitié de sa cargaison engagée et peut prendre toute autre. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,

28 jan 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe, ..., capitaine Geo. Burgess, a besoin de 300 balles pour compléter sa cargaison. Pour les conditions de ce fret et pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à BAILEY & ABBOTT,

28 janvier 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Le navire JOHN SARGEANT, capitaine C. Van Dycke va partir immédiatement. S'adresser pour passage seulement, à bord en face de l'hôtel de la Monnaie ou à J. REED & Co.

25 janv rue Royale No. 35

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe Humphrey, capt. Langdon, pourra environ 1000 balles en chargement et est prêt à être affrété. S'adresser à

24 janv. SAM. THOMPSON & Co. 31 rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire ROBERT FULTON, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Dyba. Pour fret ou passage, s'adresser à

18 janv SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL—Le A. 1 navire TAMANEND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

18 janv SAM. THOMPSON & Co.

Pour Liverpool—Le navire AI KUTUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 250 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à

24 dec L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire fin voilier A. I. Lagrange, capitaine Patten sera expédié promptement. Pour fret de 250 balles, ou passage s'adresser à

24 janv. LEVI H GALE. 93 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.

Le beau et fin voilier navire, de 1ère classe Medora, capitaine Nowell, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, doit partir sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou pour passage, s'adresser à L H GALE.

21 jan 93 Rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Le navire A 1 RENOWN, capt. Goldsmith, ayant tout son chargement à bord à l'exception de 300 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à

21 janv SAM. THOMPSON & Co.

POUR LE HAVRE—Pour passage seulement.—Le superbe navire, fin voilier MINERVA, capitaine Marshall, ayant toute sa cargaison arrêtée et rendue à bord, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à

30 jan L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

Pour les ports du Mexique.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière LADY HOPE, capitaine Williams, sera expédiée sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

22 dec KOHN, DARON & Co.

POUR LA BAIE DE GALVESTON—La goëlette KOSCIUSKO, capit. Burns, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face la rue St Louis ou à

24 jan JAMES REED & Co 35 rue Royale

Pour les Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le nouveau brick Morris, fin voilier et paquet doublé en cuivre, partira positivement Samedi prochain pour le port ci-dessus, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

3 fev R GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le brick de 1ère classe, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, Comète, capitaine Trout, est maintenant prêt à recevoir du chargement et sera bientôt expédié.

Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à HOSKINS WILCOCK.

12 janv 51 rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le beau brick fin voilier A I SEA BIRD, capitaine Mayberry, sera prêt à recevoir du fret dans deux jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

15 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

Vendre, Louer ou Fréter.

A LOUER OU FRETER—Deux belles goëlettes du port de 120 et 150 tonneaux, seront prêtes à recevoir chargement dans un jour ou deux s'adresser à (1 fev) L. C. D. WOOD.

A FRETER—Le beau navire A1 FLORENCE, de 300 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Lewis Russell, sera prêt à recevoir du fret dans quelques jours. S'adresser au capitaine à bord vis à vis le poteau no 32, face à la rue des Ursulines.

Les consignataires dudit navire voudront bien recevoir leurs marchandises demain 31 jan

A FRETER OU A LOUER—Le beau brick COMET, capitaine Dickenson, prendra du fret ou des passagers pour un port quelconque du golfe du Mexique. S'adresser à

27 jan CUCULLU, LAPEYRE & co.

A LOUER OU FRETER—Un superbe navire américain pouvant contenir 1200 balles de coton, ayant son lest à bord et prêt à prendre chargement s'adresser à

24 jan JAMES REED & Co. 35 rue Royale.

A VENDRE—La goëlette VELASCO, du port de 69 tonneaux, peut porter 700 barils et ne tire que peu d'eau, à présent mouillée devant la presse à coton d'Orléans. S'adresser à JAMES REED & Co.

2 janvier 35, rue Royale

A FRETER—La belle goëlette WATER WITCH, capitaine Dupeire, prendra du fret pour quelque soit le port du Mexique. S'adresser à M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co

19 janv

A FRETER—Le brick MAGOWN, capitaine Dussing, est prêt à prendre chargement, et ira à la côte pour prendre cargaison pour un port du nord. S'adresser à

7 janv HOSKINS & WILCOCKS, 51, rue du Camp

A VENDRE.

LE brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Massachussetts, équipé de voiles, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à

6 janv QUARLES & Co, No 34, rue de la Douane

A LOUER—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillemens—Aussi le second étage du no 98, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal. 7 jan

A LOUER—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. B. STRINGER,

7 dec 50, rue du Canal.

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au 1er. Janvier. S'adresser à LINCOLN & GREEN.

16 dec No 36 rue du Camp

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Kar, située rue de l'Esplanade entre Condé et Royale.—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à A. RASH,

20 dec no 75, rue de Chartres

Vente s par le Shérif.

J. W. Zacharie contre Michael Collins.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ d'ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 6 février prochain, à une heure de relevée, un certain esclave nommé George, âgé de 25 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

4 janv FRED. BUISSON, Shériff.

Cox & Co. contre J Bock.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ d'attachement à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu au magasin du shériff, rue d'Orléans vis à vis le Théâtre Français en cette ville, le lundi le 13 février prochain à 10 heures du matin.

Un lot de cotonnade, un dito de chapeaux, cols, chemisettes, un grand miroir, &c. &c.

A mardi dans la rue des Magasins, au no. 62, comptoirs et étagères &c.

Conditions: comptant.

31 jan F BUISSON, shériff.

Brinson & Campbell, contre J. A. Delarue.

COUR DE PAROISSE. En vertu d'un alias de saisie et de vente à moi adressé, et par consentement des parties, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le Mardi 7 Février prochain à une heure de relevée.

La goëlette PENSYLVANIA, ses agrès, apparaux &c.

Conditions: 60 jours de crédit en billet endossé à satisfaction. F. BUISSON,

27 jan Shériff.

TERRES DU TEXAS—A vendre par le soussigné deux lots de terre, l'un de 640 et l'autre de 320 acres, avec de bons certificats donnés par le pouvoir exécutif actuel, à vendre pour argent comptant ou sur bon papier bien endossé, à long termes.

T. TOBY & FRERES.

D'après la constitution du Texas, aucun étranger ne peut avoir de terre, à moins que ses titres ne viennent du gouvernement. 25 janv

AVIS—Si Mr W B HAY et W B F LOYD dernièrement au Texas veulent lire cet avis il pourront en s'adressant à T Toby et Brother, apprendre quelque chose qui les intéresse.

23 jan rue du Camp No 36

TOILE DE RUSSIE—24 balles toiles de Russie venant d'arriver, à vendre par

3 janv GEORGE GREEN.

MOUSSELINE SUISSE—3 caisses ... et brodées, à vendre par J. VATINEL,

19 janv 21, rue Conti.

VITRES & PEINTURES—M. Leroy ayant acheté le magasin de M. F. Frascioli, situé rue Chartres no 186, tiendra constamment un grand assortiment de peintures et de vitres de toutes les grandeurs

3 fev LERAY.

75 Barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par JOS. E. SLOAN,

17 jan No. 28, Nouvelle Levée

J. F. WANGER, Dentiste.

INFORME ses amis et le public en général, qu'il a établi son bureau dans la maison de Mme. Lefebvre et Brown, à l'encoignure des rues de Chartres et de Conti ..., sur la rue de Chartres, où il exercera sa profession ... la plus grande exactitude; il ne négligera aucune chose pour obtenir une juste célébrité.

Il se transportera à domicile si les personnes le désirent. 28 janv

TRAITE SUR NEW YORK—à vendre par

24 jan R GRONING & Co.

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'allée de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de ... escalins le baril.

SABLE BLANC ET CHARBON, à vendre en gros à des conditions avantageuses, par

20 janv. R. MURPHY. 130, Vieux Bassin.

1000 ACTIONS de la compagnie de Bonnes et Banque ... à vendre par ROBINSON & Co.

45, rue du Camp.

VENTES
PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

SUCCESSION DE PASCAL—Vente par le Régistre des Testamens—Mercredi, le quinzième jour du mois de Février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 20 Décembre 1836, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Paul Pascal, l'esclave ci-après décrit:

Ursin, nègre âgé d'environ trente cinq ans, cordonnier, ayant une hernie.

Conditions de la vente: comptant.

W F C DUPLESSIS, Rég. des Testa.

N. B. L'acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 janv

SUCCESSION DE ADAM—Vente par le Régistre des Testamens—Samedi, le onzième jour du mois de Février, 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu François Adam, l'esclave ci-après décrit, savoir:

Mary, une négresse, âgée d'environ trente cinq ans, Américaine, depuis long temps dans le pays, maîtresse d'une cheminée de ... ayant un ... et de bon sujet.

Conditions de la vente: Une moitié comptant, et la balance à un crédit de six mois, en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Tests.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant M. Octave de Armas, not pub aux frais de l'acquéreur.

10 janv

SUCCESSION de W. W. WRIGHT—Vente par le Régistre des Testamens—Lundi, treizième jour du mois de Février, 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu William Walter Wright, l'esclave nommée Dolly, âgée d'environ quarante ans.

Conditions: soixante jours de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, rég. des tests.

N.B. L'acte de vente sera passé pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13jan

SUCCESSION DE REICKER—Vente par le Régistre des Testamens—Mardi, le quatorzième jour du mois de Février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, sous la date du 10 Janvier, 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Madame Deiderick Reicker, l'esclave ci-après décrit.

Easton, mulâtre âgé d'environ quarante quatre ans.

Conditions de la vente. Six et douze mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'au parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Tests.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant Hughes Pedesclaux, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 11 janv

SUCCESSION de Reicker—Vente par le registre des testamens—Mercredi le huitième jour du mois de Février 1837, à 10 heures du matin, à la maison de Clark, située sur le chemin du Bayou à environ les deux tiers d'un mille de la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 10 Janvier, j'exposerai en vente publique à l'encan pour le compte de la succession de Mde. Deiderick Reicker, décédée, les effets mobiliers dépendant de sa succession, consistants à quelques meubles ... et mulets, vaches, chevaux, charrettes, &c.

Conditions de la vente, comptant.

27 janv W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tes.

SUCCESSION DE DESTREHAN—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 jan. 1837. Il sera vendu à mon bureau, le lundi, treizième jour de février 1837, à 4 heures de l'après midi:

Une bibliothèque et les livres qu'elle contient, appartenant à la succession de feu René Noël Destréhan.

Conditions de la vente: comptant.

W F C DUPLESSIS,

30 jan Reg. des testaments.

SUCCESSION DE DESTREHAN—Vente par le Régistre des Testamens.

Le vendredi, troisième jour du mois de mars, 1837, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 27 janvier 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis pour compte de la succession de feu René Noël Destréhan, les biens fonds, esclave et actions de la compagnie de la presse à coton de la Nouvelle Orléans ci-après décrits, savoir:

BIENS FONDS.

Trois lots de terre, situés au faubourg Franklin près de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny des Bons Enfants, des Champs Elysées et Moreau, désignés par les numéros deux, trois et six du dit îlet, sur un plan dressé le quatorze décembre, mil huit cent trente trois, par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte en l'étude de Théodore Seghers, notaire en cette ville, en date du vingt quatre avril mil huit cent trente sept, pour ...; les dits numéros deux et trois mesurent chacun soixante six pieds de face à la rue des Bons Enfants sur cent vingt pieds de profondeur, et ... huitième de profondeur, et le lot numéro six formant l'encoignure de la rue des Champs Elysées et des Bons Enfants mesure trente quatre pieds cinq pouces et quatre huitièmes face aux dits Champs Elysées, sur cent cinq pieds neuf pouces et quatre huitièmes de profondeur et face à la dite rue des Bons Enfants, le tout mesure américaine.

ESCLAVE.

Un certain nègre nommé Thomas, âgé d'environ vingt deux ans, ayant l'habitude d'aller marron.

ACTIONS DE BANQUE.

Deux actions de la Compagnie de la Presse à Coton de la Nouvelle Orléans, de cinq cents piastres chaque, payées en entier.

Conditions de la vente, les lots de terre à un et deux ans de crédit, et l'esclave à douze mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale sur les dits lots et esclave jusqu'à parfait paiement: lesquels dits billets porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an après leur échéance, (s'ils ne sont pas ponctuellement payés) jusqu'à leur entier paiement, sans pour cela donner aux acquéreurs le droit d'en retarder le paiement.

Les actions de Banque payables, comptant.

W F C DUPLESSIS,

30 jan Régistre des Testaments.

N B Les actes de vente seront passés par devant Felix Grima notaire public aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION DE PUECH—Vente par le régistre des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nlle Orléans, en date du 18o. jour de janvier, 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, le vendredi le vingt quatrième jour du mois de février mil huit cent trente sept, pour compte de la communauté qui a existé entre James Puech et son épouse décédée Atthée Joséphine Daquin, ainsi que pour le compte de John D Bein, co-propriétaire, lequel a demandé la vente de sa part indivise, à l'effet d'effectuer un partage, la propriété foncière ci après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une certaine étendue ou portion de terre située dans la paroisse d'Iberville, dans l'Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, mesurant cinq arpens de face audit fleuve, et s'étendant dans le fond à la distance de vingt arpens jusqu'au point d'intersection des lignes de profondeur, bornée des deux côtés par des propriétés appartenant actuellement à Ewing Thomas Stewart, et étant la même terre qui fut vendue par Nathaniel Cox à Richard Bein, John Davy Bein et James Puech par acte au rapport de Jules Mossy, notaire public de la Nouvelle Orléans, en date du dix sept février mil huit cent vingt quatre.

Conditions de la vente: un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement.

W. F. C. DUPLESSIS, régistre des testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur 1 jan

SUCCESSION DE WILLIAMS—Vente par le Régistre des testaments. En vertu d'un ordre rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du dix huitième jour de janvier 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu Walter Williams, le lundi, vingt sept février, 1837, à midi à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, les esclaves ci après décrits, savoir.

Amy, âgée d'environ quarante ans.

Harriet, âgée d'environ dix neuf ans, et son enfant, nommée Ariana, âgée d'environ un an.

Conditions de la vente, un crédit de six et douze mois en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS,

26 jan Régistre des testament.

N.B. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Christy notaire public, aux frais des acquéreurs.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des preuves—Succession de Arnaud. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Poulhier exécuteur testamentaire de Marianne Alias Arsenite Arnaud, décédée, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W F C DUPLESSIS.

30 jan Régistre des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que J Lebrun a présenté une pétition à la cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Thomas Gee, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W F C DUPLESSIS,

30 jan Reg des Testaments.

Avis de Sociétés.

ASSOCIATION—Les soussignés se sont associés aujourd'hui, sous la raison commerciale de Philip & Hart, pour continuer le commerce de commission et de transport.

18 janv M. PHILIPS, HENRY HART.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de Reinecke, Delery & co. Ils tiennent leur magasin rue de Chartres no 178.

3 jan G W REINECKE, F DELERY, F L REINECKE.

MAIRIE DE LA N. ORLEANS.

Conseil de la 3me. municipalité—Séance du 20 décembre 1836.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans cette ville, en anglais et en français, conformément à la loi, que l'intention du conseil est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue de l'Esplanade jusqu'au Bayou St. Jean.

Il est de plus résolu que le voyer de la 3me. Municipalité est et demeure autorisé de fournir au maire et à l'avocat de la 3me. municipalité, une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue de l'Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.

(Signé) L. U. GAIENNIE, Recorder.

Approuvé le 30 décembre 1836.

(Signé) D. PRIEUR, Maire.

Pour copie conforme.

THEARD Jur. Secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, en vertu des sections 1ère. et 2de. de la loi approuvée le 3 avril 1832, concernant l'ouverture et l'amélioration des rues et places publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans, avis est donné que l'intention du conseil de la 3e. municipalité est de faire prolonger la rue de l'Esplanade, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au Bayou St. Jean, après que toutes les formalités prescrites par ladite loi auront été dûment remplies.

Le prolongement projeté de ladite rue passera sur les propriétés ci-après décrites:

Au faubourg Tremé, sur les propriétés de Jn. Mager, F. Boisdoré h. c. l., Jh. Dolioles h. c. l.; B. Plauché, et Marie Louise Dauphin f. c. l.

Dans le quartier du chemin du Bayou, sur les propriétés de Mme. Ve Castanedo, L. Moreau, H. Andler, E. N. Henry, Ve. Zardé, n. l., Fme Wadsiru, n. l., les héritiers de P. Darby, et R. Coquet;

Au faubourg St. Jean, sur les terrains marqués sur le plan original dudit faubourg sous les Nos. 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 3; Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de l'îlet 4; No. 7, 8 et 9 de l'îlet 19; Nos 3, 4 et 5 de l'îlet 11; Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 7 de l'îlet 17; Nos. 6, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'îlet 24; Nos. 10 et 11 de l'îlet 26; et sur une portion de terre portant le No. 32. MM. Barthet, Watkins et les héritiers de Clark possèdent la majeure partie de ces terrains, les autres propriétaires ne sont pas connus;

Au faubourg Pontchartrain, sur les terrains marqués sur le plan original dudit faubourg sous les Nos. 22, 23, 24 et 25 (propriétaires inconnus); Nos. 72, 73, 74, 75 et 76 appartenant à Daniel Fenhartt et à ses enfans; Nos. 91 et 92, propriétaires inconnus; Nos. 88, 89 et 90, appartenant à M. J. Clarr; No. 151 et 159, que l'on dit appartenir à M. F. Percy;

Au Bayou St. Jean, sur les propriétés de Mrs. Evariste Blanc, Alben Michel, F. Frey, et Rennes.

Le 26 janvier 1837.

27 janv—20 D. PRIEUR, maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du 2 Janvier 1837.

Résolu, Que le conseil considérant comme important le prolongement de la rue Claiborne, dans toute l'étendue de la 1ère. municipalité, ordonne, par la présente, l'ouverture de la dite rue. Le maire et l'avocat de la ville sont priés et requis de mettre la exécution la présente résolution, chacun en ce qui le concerne et en se conformant aux dispositions de la loi du 3 avril 1832, pour régler l'ouverture, la distribution et l'amélioration des rues, &c.

Signé PAUL BERTUS, Recorder.

Approuvé le 7 janvier 1837.

Signé DENIS PRIEUR, Maire.

Pour copie conforme

THEARD, Jr Secrétaire.

Conformément à la résolution, ci-dessus, et en vertu des sections première et deuxième de la loi du 3 avril 1832, avis est donné, que l'intention du conseil de la municipalité No. 1 est de faire prolonger la rue Claiborne, en ligne droite, depuis l'endroit où elle se trouve arrêtée actuellement près de la rue des Ursulines, jusqu'à la rue de l'Esplanade. Le dit prolongement devra s'opérer à travers les propriétés des personnes dont les noms suivent: Charles Dascoudreaux, Prosper Ameur, famille Chalon, Martinez Cheval, succession Griffon, Soniat, N. Rillieux, Elisée Rillieux, Dr. Pfusean, Moreau, H. Pélesclaux, N. Gurbe et Anthony Fernandez.

Nouvelle-Orléans, le 17 janvier 1837.

DENIS PRIEUR, Maire.

$15 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné le 25 du présent mois, la griffonne nommée Maria, âgée d'environ 23 ou 24 ans, taille de 4 pieds 10 po. à 5 pds; lors qu'elle est partie marronne elle avait un costume blanc; elle a été vue plusieurs fois sur le marché. Elle a une grosseur près de la cheville du pied droit.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à bord, sous peine d'être poursuivis par la rigueur des lois.

30 jan Fçois. MAYRONNE, Paroisse St. Charles.

TRENTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à celui qui ramènera ou logera dans une geôle de l'Etat le nègre GEORGES, très connu en ville étant employé dans le magasin des soussignés depuis plus de trois ans.

31 janv. F. HENRY & LAURANS.

$10 DE RECOMPENSE—La négresse MERCELITE, partie de chez le soussigné à la Faubourg de la Nlle Orléans depuis le jour de la Noël. Elle est de taille moyenne, mince de la ceinture, grande bouche, grosses lèvres, presque pas de dents devant; elle a été vue souvent dans la rue Girod ou au Vieux Bassin.

30 janv TH. VAURIGAUD.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron, le jeune nègre Jim, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces ayant une tache sur l'œil, et boiteux de la jambe gauche. Il avait lorsqu'il est parti une veste bleue, et un pantalon d'un bleu clair; il a aussi emporté ses effets avec lui, il est ordinairement suivi d'un très grand chien couleur de chocolat.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

25 jan No 47 rue de Conti.

25 PIASTRES DE RECOMPENSES,

PARTI marron le 15 janvier courant du bateau à vapeur Two friends qui est dans le chantier de M. Byrn l'esclave Joseph Creighton, âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 5 pouces légèrement marqué de la petite vérole, appartenant au bureau des travaux publics; il avait lorsqu'il est parti, un bonnet de drap noir une redingote de drap, et un mauvais pantalon, il parle Anglais et Français, il avait des signes qui ... été ... par le bureau des travaux publics.

La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera à la geôle ou le ramènera au bureau de M. Rousseau secrétaire du bureau des travaux publics, rue Toulouse No. 27. Wm. MAYO.

Surintendant général des travaux publics capitaine du bateau à vapeur les Deux amis.

23 janv

100 Piastres de Récompense.

PARTI marron depuis le 5 de novembre passé, le griffe HENDERSON, âgé d'environ 35 ans, taille de 5 pieds et demi, robuste, marqué légèrement de la petite vérole. Il est probable qu'il se fera passer pour libre, ayant l'habitude d'avoir des passeports; il était vêtu d'un pantalon de cotonnade, d'un capot de laine, et d'un chapeau de paille. Comme Henderson appartenait depuis très peu de tems à son maître actuel et qu'il est probable qu'il se rappelle pas de son nom, il sera présumer qu'il se fera passer pour appartenir à Mr. Justin Bossier.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de l'Etat, ou en donnera connaissance au bureau de ce journal.

Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne point le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. 23 janv

DETENU à la geôle de paroisse de St. Jean Baptiste, un nègre nommé Pétion, et une négresse nommée Rose, et son enfant, appartenant à Mr Hervé du bayou Lafourche.

16 jan A. LUMINAIS, Shérif

Détenue à la geôle de la paroisse Jefferson, une négresse nommée MIRACA, appartenant à Mr. Chalon. Le propriétaire est invité à la réclamer, se conformant à la loi.

Paroisse de Jefferson, le 20 janvier 1837.

21 janv Jques. CHARBONNET, Shérif.

CHAPEAUX A LA MODE—Reçu dernièrement par le paquebot Huntsville quelques caisses de chapeaux noirs de castor, et de castor satiné, des dernières modes; aussi, de superbes chapeaux blancs des castor et de loutre; No. 23, rue des Magasins, contigu à l'encoignure de la rue du Commerce.

4 janv BRUSH & THACKER.

LE soussigné ayant l'intention de se retirer du commerce, offre à vendre tout son fonds de magasin, consistant en bijouterie, montres, pendules, lampes astrales, à suspension, &c.; articles argentés et vernis en noir; le tout composant un magnifique assortiment des articles les plus nouveaux dans son genre, les ayant achetés lui-même en Europe; et comme il n'a épargné ni soins ni dépense pour rendre son assortiment aussi complet que possible, il se flatte que dans tous les Etats-Unis on ne pourra trouver aucun qui le surpasse. Le tout pourra être acheté à l'amiable d'ici au 10 d'Avril; dans le cas qu'il n'en ait pas disposé, dans cet intervalle, il l'offrira alors en vente publique à l'encan.

Il offre aussi à louer à bail le magasin avec ses étagères, ensemble avec la maison bourgeoise, No. 75, rue de Chartres, occupée à présent par le soussigné.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à

ANTHONY RASCH, No. 75, rue de Chartres.

N B—Dans le même local se trouve un atelier de bijouterie, contenant les outils nécessaires pour vingt ouvriers. 10 jan

NOUVEAU MAGASIN DE MAIS.

Rue Baronne, près de la rue Julie.

300 Boisseaux de Mais, nel, en grain, à vendre par les soussignés, par boisseaux, tiers, sacs ou par quantité plus considérable. Ce maïs a été égrené par une machine à leur magasin. Ils ont toujours à vendre, Foin, Avoine et autres grains pour chevaux.

10 janv RD. PEARSE & Co, rue Baronne.

UN NOUVEL ENTREPOT.

Rue Baronne, près de la rue Julie.

POUR emmagasinage de bois de constructions et autres articles occupant beaucoup de place, vient d'être ouvert par les sous signés, à des prix modérés.

Ils ouvriront sous peu un grand hangard pour recevoir du foin, fayence, &c. RD. PEARSE & Co.

10 janv rue Baronne, près de la rue Julie

NOUVEAU DEPOT DE BOIS.

Rue Baronne, près de la rue Julie.

LES soussignés sont prêts à exécuter di livrer des ordres de familles qu'il désire pour bois de frêne, chêne et autres bois de chauffage du Lac, aux prix courants, et le public peut se fier à recevoir de leur dépôt la vraie mesure de corde, comme ils ont construit des carrés exprès pour cela.

Ils espèrent par la modicité de leurs prix et l'attention qu'ils porteront à leurs affaires mériter la confiance du public. RD. PEARSE & Co,

rue Baronne, près de la rue Julie.

Ils ont à présent à Greenville, environ 300 cordes d'excellent bois pour chauffage.

Aussi—300 cordes de bois dur du Lac, et une certaine quantité de bois de pin, qui arriveront sous peu au bassin du Canal d'en haut.

AVIS—Le soussigné prévient le public qu'il ... son ... de ...

18 jan—15 C. POITTEVIN.

DOCTEUR EASTON, accoucheur, rue des Magasins, No. 57, édifice de l'Arcade. Résidence, No. 32, encoignure Bourbon et Dumaine.

23 dec

PARFUMERIE—Arrivé par le Jupiter du Havre, diverses marchandises; savon à toilette, eau de Cologne, et de Lavande, pommade, crème d'amande &c. à vendre à des prix modérés, chez

THEO NICOLET & Co. Rue Bienville No 26

UN jeune homme résidant dans la ville depuis deux ans, et qui peut produire de bonnes références, désireroit trouver une situation dans une maison de commerce comme commis de magasin ou pour le dehors. S'adresser à D. O. P. bureau de l'Abeille.

14 jan

AVIS aux possesseurs d'équipages à sucre—Le soussigné donnera une récompense de mille piastres à aucun possesseur d'équipage à sucre, qui pourra construire un fourneau sous son chaudière, lequel ne consommera pas plus d'une corde de bois pour chaque boucaut de sucre; il paiera en outre les frais ordinaires pour le posage ... chaudières, qu'il demandera de bonnes garanties.

MAUNSEL WHITE.

Il voudrait aussi acheter une machine à vapeur qui a déjà servie ou une petite force. 14 jan

PERDU samedi soir, entre deux heures et demie et trois heures, mille vingt piastres en deux billets de la banque de l'Union, ... près de la dite banque; celui qui les a trouvés sera ... récompensé ... les remettant à

21 jan H. & W. HOPKINS. 30 Vieille Levée.

PACANES—15 barils de ... à vendre par

JAMES REED & Co. 35, rue Royale.

AVIS—Le soussigné prévient le public ... que M. V. A. Michaud ... de ...

30 jan Ees. FERNANDEZ.

VENTES
PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS.

SUCCESSION de M Joseph Commé—Vente par le Régistre des testamens—En vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, rendu sur une ... pour la paroisse ... encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le lundi ... février 1837, à midi, les biens et esclaves ci-après décrits, faisant partie de la succession de feu le Docteur Joseph Commé, ... et de la ... Thérèse Commé ... savoir:

1. Le terrain et maison désignés sous le no 83, rue Royale et Bourbon, borné ... par le sieur P. Soulé, et ... par celle de M. F. R. Avart, ledit terrain mesurant trente ... pieds sur cent cinquante pieds de profondeur (mesure française) et la maison ayant un étage, avec chambres dans l'entresol et ..., et les logements les plus commodes de la ville pour n'importe quelle grande famille. L'intérieur de ladite maison a été en outre entièrement ... et ... dans le genre moderne, et elle a un ... ledites réparations ... près de 2000 ... le local et le magasin, au rez de chaussée sont livrés à bail à MM. Joseph Abat et ... fils ... mois d'août prochain, à raison de $1900 par an.

2. Vingt esclaves, savoir: Robert ou Bob, quillotier, d'environ 23 ans, bon ingénieur, ayant pendant plusieurs années conduit la machine à vapeur de la sucrerie de ladite succession; Jacob, d'environ 40 ans, aussi bon ingénieur ayant conduit la machine d'une sucrerie ... plusieurs années, et étant en outre un excellent employé dans un moulin à scie; Lucas, de 36 ans, Tom Jugon, de 40 ans; Lewis Clark, de 40 ans; Dick, de 36 ans, et Helley de 30 ans, étant tous des ouvriers de moulin à scie et des scieurs; Jesse de 25 ans, cordonnier, ayant été startron; Charles, nègre créole, de 44 ans, adonné à l'ivrognerie; Martha de 44 ans; Andrew, orphelin, de 8 ans; Sophie de 39 ans; Victoire de 35 ans; Jonde (Petit) de 15 ans; Peggy de 33 ans, domestique de maison; Henriette de 14 ans; Eulalie, orpheline, de 6 ans; Mary Ann, de 20 ans, et son enfant Joshua, d'environ 3 ans.

Conditions de la vente: Les maisons et terrain payables, un tiers comptant et la balance à un et deux ans à dater du jour de la vente. Les esclaves seront vendus payables moitié comptant et moitié à un an, à dater du jour de la vente; les acquéreurs fourniront des billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale dans les actes de vente qui seront passés par-devant Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. On ne livrera possession des propriétés vendues que lorsque le comptant et les billets auront été déposés entre les mains du notaire, les billets seront tirés payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

18 jan—16 W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des testamens

SUCCESSION de Ve. Bauchau f. c. l.—Vente par le Régistre des testamens.—En vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du vingt sept janvier 1837. Il sera, le mardi, 7 mars 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de Marianne Dorsoncole, femme de couleur libre, décédée veuve de Jean Baptiste Bacchus h. c. l. les esclaves et biens fonds ci après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1. Joséphine, négresse, âgée de 40 ans, un peu blanchisseuse, vendue par M. Stringer sous la condition qu'elle sera libre en remboursant cinq cents piastres.
2. Françoise, âgée de 23 ans, négresse ...
3. Jean Pierre, nègre de 25 ans, majeur, ...
4. Lubin, nègre d'environ 80 ans, infirme.
5. Lafleur, nègre de la nation Mandiga (Afrique)

BIENS FONDS.

1. Un lot de terre, situé dans la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, désigné sous le numéro 1 de l'îlet 79, sur un plan dressé le 26 janvier 1837, par Journet, député voyer de la 3me. municipalité, mesurant, le dit lot, trente pieds de face sur quarante pieds de profondeur, entres lignes parallèles avec les bâtisses qui sont dessus.

2. Un autre lot, situé dans la dite rue de la Douane, dans le dit îlet 79, désigné sous le numéro 2 sur le dit plan, attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

3. Un lot de terre, situé au faubourg Annonciation, rue Polymnie, entre les rues Prytanée et des Nayades, étant le No. 1 de l'îlet 75 du même plan, et mesurant 30 pieds de face à la dite rue Polymnie, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un autre lot, numéro 2 du dit îlet de quarante quinze, même plan, faisant face à la dite rue Polymnie, attenant au lot précédent et ayant les mêmes dimensions, avec les bâtisses.

5. Un autre lot, étant le N. 3 du dit îlet quinze, même plan, face à la dite rue Polymnie, attenant au lot qui vient d'être décrit et ayant les mêmes dimensions.

6. Et enfin un autre lot de terre, situé au faubourg Annonciation, îlet 67 rue du Prytanée, entre les rues Euterpe et Terpsichore, mesurant trente pieds de face à la dite rue du Prytanée, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles avec les bâtisses, conformément au susdit plan.

Conditions de la vente: Les esclaves payables un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les biens fonds un quart comptant la balance à un, deux et trois ans de crédit, en bons billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement, et en cas de non paiement des dits billets, à leur échéance, ils porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de la date de l'adjudication. Les actes de vente seront passés par L. T. Caire notaire aux frais des acquéreurs. W. F. C. DUPLESSIS,

2 fev Régistre des testamens.

N. B. Le plan sera exposé à la Bourse avant le jour même de la vente.

Avis de Banques et de Comp.

BANQUE DE CARROLLTON

CETTE Institution offre des lettres de change en livres sterling. J. NICHOLSON,

27 Janv caissier.

BANQUE DE CARROLLTON

CETTE Institution offre des lettres de change sur la France. J. NICHOLSON,

27 Janv caissier.

BANQUE de Carrollton.—Cette Institution achète des lettres de change Françaises ou en livres sterling. J. NICHOLSON

27 Janv caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 25 janvier 1837

LA direction nommera un portier mercredi le 1er février prochain. J. B. PERRAULT.

27 janv. Caissier.

Banque de l'Etat.

Nouvelle Orléans, 18 Janvier 1837.

CETTE Institution tire sur Paris et achète des Traites sur Paris et sur le Havre, Nantes, Bordeaux et Marseilles, payables à Paris 19 jan

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange Sterling.

17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange sur le Nord.

17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange sur la France.

17 jan JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 17 janvier 1837.

L'ELECTION de douze directeurs de cette institution pour l'année 1837 aura lieu à la maison de Banque, lundi le 6 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

17 janv. RICHARD RELF, Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans.

16 janvier 1837.

L'ELECTION de douze directeurs pour l'année 1837, aura lieu au bureau de la compagnie Lundi 6 février prochain entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

18 janv GUSTAVE F. WEISSE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre les incendies.

Nouvelle Orléans, 9 janvier 1837.

LES directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de 10 pour cent sur le fonds capital de la compagnie, qui sera payé aux actionnaires ou à leurs fondés de pouvoirs, dans ou après la journée de lundi, 23 du courant.

13 jan L. MATTHEWS, président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan.

Nlle.-Orléans, 14 janvier 1837.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution que l'élection de neuf directeurs pour l'année 1837, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi, 6 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

16 janv W.M. TURTP, Secrétaire.

Banque de la Bourse et la Nlle.-Orléans,

Le 9 janvier 1837.

CETTE institution tire des chèques sur New York et Philadelphie. R. BRENAN,

16 jan Caissier

COMPAGNIE DE LA BANQUE DE LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

CETTE Institution achète des traites sur New-York et Philadelphie. Rd. BRENNAN,

11 janv Caissier

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE.

Nlle-Orléans, 6 Janvier 1837.

LE Président et les Directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quarante pour cent sur le montant du fonds capital déjà payé auquel ce dividende sera ajouté comme un nouveau paiement.

Les sécurités sur la portion du stock non payée, pourront être réduites proportionnellement.

Par ordre de la direction,

10 janv J. WHITEHEAD, secrétaire.

Banque de Carrollton.

LA Banque achète des traites sur l'Angleterre.

3 janv J. NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.

LA Banque achète des traites sur France.

3 janv J. NICHOLSON, caissier

Compagnie de la Banque du Gaz.

LES livres de transfert de cette institution seront fermés depuis le 20 de courant jusqu'au 2 janvier et depuis le 10 janvier jusqu'au 20 du même inclusivement.

29 dec J W HOUSTON, caissier.

TRAITES sur l'Angleterre—La compagnie de la Banque du Gaz achètera et vendra des Traites sur l'Angleterre.

20 dec J. W HOUSTON, caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle, Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils prendront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à temps pour leur départ.

8 dec GEO. MERRICK, Ing.

Banque de Commerce.

Nlle Orléans, 23 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution

29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836.

CETTE institution tire sur Paris.

8 dec RICHARD RELF, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons ou tuées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce.

Banque de Carrollton.

TRAITES sur Paris, à vendre par cette Institution.

18 dec JOHN NICHOLSON, caissier

Banque de Carrollton.

CHECKS à très courte date sur le Nord, à vendre par cette institution.

17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.

TRAITES sur Londres, à vendre par cette Institution.

9 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

... VINS de Champagne de Chablis, à vendre par

JULES LEBRAND & Co. Rue Royale, No 160

Avis Judiciaire.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Premier District Judiciaire—Mateo Fiol contre ses créanciers, par un attermoiement n. 13474—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de H B Cenas, notaire public, lundi le 13 février prochain, à dix heures du matin, pour les objets mentionnés dans la pétition susrégistrée et pour qu'entretemps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

J. P. Benjamin est nommé par la Cour pour représenter les créanciers absens.

Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la Cour susdite, ce 10 janvier 1837.

14 janvier THEO. LESSE, greffier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent... Salut:

Qu'il soit connu qu'attendu que Similien Lebranche, demeurant en la paroisse de St. Jean-Baptiste, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, Régistre des Testamens, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans et officier greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834, aviser par les présentes, donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'une certaine ... adressée au shérif de la paroisse St. Tammany, ... accordée par un jugement de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'affaire de la succession de feu Dame Félicité Boden, décédée épouse d'Antoine Foucher; le dit jugement, daté le douze et signé le vingt et un mai mil huit cent trente cinq, et rendu dans le procès "numéro neuf cent quinze," (915), dans le titre de "Antoine Foucher contre Félicité Foucher et autres," la propriété ci-après décrite fut, à l'effet d'opérer un partage, offerte en vente publique à l'encan, le vingt trois janvier mil huit cent trente six, par H. D. Tate, shérif de la susdite paroisse de St. Tammany, et fut adjugée au shérif Similien Lebranche, comme étant le plus offrant et dernier enchérisseur.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Une certaine portion ou étendue de terre, située dans la paroisse de St. Tammany, Etat de la Louisiane, contenant seize arpents, bornée au Nord et à l'Ouest par des terres vacantes, à l'Est par le rivière Tchefuncte, (sur laquelle elle mesure quarante arpens de face et de profondeur) et au Sud par des terres appartenant aux héritiers de Robert Boden; adjugée au dit Similien Lebranche pour le prix et somme de deux mille deux cents piastres ($2200)

Conditions de la vente: Un, deux et trois ans de crédit; l'acquéreur devant fournir des billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale jusqu'à final paiement, les dits billets devant être dirigés par coupons.

A ces causes toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre la portion ou étendue de terre ci-dessus décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou la ... de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis, dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

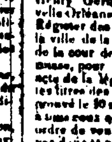

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce vingt-deux jour du mois de janvier, A. D. 1837.

W. F. C. DUPLESSIS,

30 jan Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane, A tous ceux que cela peut concerner, salut: Qu'il soit connu qu'attendu que Henry Germain demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W F C Duplessis, Régistre des Testamens, dans et pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio greffier de la cour des preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la Législature, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834, avis et par les présentes donné à tous ceux que cela peut concerner, qu'en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane sous la date du vingt sept Avril, mil huit cent trente six, rendu dans l'affaire de la succession de Félicité Lépine, veuve décédée de Paul Godin, sur la pétition de Saint Preux Letour Dugruy exécuteur testamentaire de la susdite Félicité Lépine veuve décédée de Paul Godin, le soussigné Régistre des Testamens a, le quatorzième jour du mois de mai mil huit cent trente six, exposé en vente publique à l'encan, pour le compte de la succession de la susnommée Félicité Lépine veuve décédée de Paul Godin la propriété foncière ci-après décrite qui fut adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, comme ceci:

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire.

Un terrain situé sur le côté droit de la rue du chemin du bayou partant de la ville entre les rues Remparts et St. Claude, ayant environ quarante trois pieds de face sur la dite rue du chemin du bayou sur environ cent quatre vingt six pieds de profondeur, et environ trente neuf pieds de large sur la limite du fond, borné d'un côté par la propriété de la veuve Cordeviolle. Cette propriété est la même que la défunte acquit de Pierre Roup par acte au rapport de T. Seghers notaire public en date du trois mai mil huit cent trente et un, adjugé à V. Ralli pour le compte de Henry Germain pour le prix de quatre mille cent piastres—($4,100)

Conditions de la vente: un quart comptant, et la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur et assurés par hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations sur le terrain ci dessus décrit, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou la ... de la vente ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

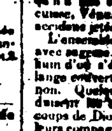

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le Sceau de la dite cour des preuves, ce deuxième jour du mois de février A D 1837.

W F C DUPLESSIS,

3 fev Régistre des Testaments.

LOTERIE

D'UN TABLEAU PEINT SUR TOILE, par A. GALLIANO, de Turin; hauteur, deux pieds 3 pouces, largeur 4 pieds 1 pouce hors cadre.

☞ Le tableau est exposé chez Mr. B. Casey, rue du Camp No. 19.

Hector, guidant un char attelé de deux coursiers blancs, poussé au gros d'une mêlée meurtrière. Son compagnon Mars va lancer un javelot au terrible fils de Tydée. Diomède, protégé par une divinité cachée dans ce nuage qui s'élève au-dessus de sa tête, résiste à Hector: mais déjà il reconnaît le Dieu Mars, et il adresse aux siens ces paroles consignées dans le Ve. chant de l'Iliade: "O Grecs, ce n'est pas sans raison que nous sommes étonnés qu'Hector montre une force et une audace supérieures à celles des hommes. Je vois à ses côtés Mars lui-même, sous la forme d'un mortel. Retirez-vous en faisant face aux Troyens; Ce n'est pas contre les Dieux que doit s'armer votre courage."

L'artiste avait à peindre le triomphe d'Hector qu'il avait d'abord représenté sans cadre, sous les traits de roi Murat. Ainsi que l'a remarqué l'artiste rigoureusement au plan d'Homère, et, par une licence pittoresque, il a placé dans un même cadre, à-peu-près tout ce que le Ve. chant contient de saillant, sans permettre à son pinceau d'hésiter devant un anachronisme. C'est ainsi, qu'il a mis en scène Enée frappé d'une pierre à la cuisse, Vénus naissant au combat, et divers autres accidens jetés pêle-mêle dans le tableau.

L'ensemble de cette grande composition est ordonnée avec sagesse. A droite, on aperçoit les remparts d'Ilion d'où s'élance au secours des Troyens une phalange couverte de fer. A gauche, la flotte d'Agamemnon. Quelques Grecs, qui ne combattent plus, s'amusent ... victimes tombées sous les coups de Diomède; d'autres transportent les corps de leurs compagnons morts ou blessés. Chaque figure est une étude de bon goût et de savante anatomie. Les poses sont naturelles et variées comme les passions des divers personnages. Les convenances historiques sont merveilleusement observées.

L'auteur s'est peint lui-même dans la figure de cet archer, le dernier Grec à gauche sur le premier plan du tableau.

Le roi Murat, charmé de cette belle production la fit exécuter à Naples et de dimension colossale dans le palais de Caserte, où les étrangers qui visitent Naples, vont l'admirer aujourd'hui. Le grand tableau, qui servit d'étude à cette fresque et qui fut destiné aux notre tableau, fut acheté 160,000 francs ... par le duc d'Albe et par d'autres Grands d'Espagne qui en firent hommage à Ferdinand VII. Ce vaste canevas a reçu les honneurs du musée royal de Madrid, où il a pris rang parmi les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres.

A 22 ans, Calliano fut couronné au capitole. Plus tard, Napoléon le créa Chevalier de la Légion d'Honneur pour son savant tableau de la bataille d'Eylau. L'empereur l'appelait son DAVID ITALIEN, et en effet HECTOR et DIOMEDE peuvent être placés à côté de REGULUS, et du LEONIDAS de David. Calliano fut successivement peintre des rois de Naples, de Portugal et d'Espagne. Il est mort en 1836 à Bayonne.

1er février—3

AVIS—Mr. J. P. Williams acquéreur de plusieurs lots de terre, dans le faubourg Marigny vendus par Mr Barnett & encanteurs, le 28 de septembre passé, est prié de passer dans les dits jours qui suivront cette publication, au bureau de Mr. C. Pollock, notaire public pour remplir les conditions de la vente, faute de quoi ces terrains seront revendus à son risque à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, le 4 février 1837 par le même encanteur. 20 jan

AVIS est par le présent donné aux propriétaires du premier et quatrième district de la 3e. municipalité que le tableau d'estimation est fini et exposé pendant dix jours au bureau du receveur de la 3e. municipalité, au bureau du collecteur des taxes sur les charrettes, &c, afin que s'il y a quelques changements à faire, ils puissent faire avant qu'il soit délivré au Receveur.

J. F. BARTHELEMY, JN. QUERRE, PH. LAMBERT.

8 fev—10

DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société qui existait sous la raison de Maurice & Malard, a été dissoute par consentement mutuel depuis le 24 janvier dernier. Le sieur Louis Malard est seul chargé de la liquidation de ladite société.

M. MAURICE, L. MALARD.

☞ Le même genre d'affaires sera continué par Louis Malard, au No. 13, rue de la Levée, encoignure du chemin à coulisses. 3 fev

MESSRS. H. F. DESLIEUX & J. F. PEPIN ont formé une association pour la pratique des lois, dans la paroisse d'Orléans et les autres paroisses de l'Etat.

Mr. J. F. Pépin a changé son bureau de la rue Condé au passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis. 19 jan

Compagnie de Navigation d'Orléans.

ON recevra au bureau de la Compagnie, au Bassin Carondelet, des propositions pour la fourniture de planches et de chevrons. On fera connaître la quantité et les dimensions.

21 janv J. H. HOLLAND, Président.

ACTIONS de la banque des Commerçants et Artisans—1000 actions de la compagnie ci-dessus à vendre par ROBINSON & Co,

30 jan 45, rue du Camp

BISCUITS en boucauts ... à vendre par C. F. NICHOLS, Camp et Natchez.

425 ACTIONS de la banque de l'Union (pour la ville) sont à vendre par ROBINSON & Co, 45, rue du Camp.

30000 SACS en piles de différentes grandeurs à vendre par Wm. GREEWES & Co, 26, rue Poydras.

190 Barriques en débarquement de la goëlette Richard Henry à vendre par L. D C WOOD, 25, rue Poydras.

770 SACS de ... à vendre à commission par ... & Co.

Ventes à l'Encan.

Vente de propriétés de grande valeur, située dans la 2me municipalité

PAR ISAAC L McCOY.

IL sera vendu le Mercredi 8 Février à midi, à la Bourse de St. Charles, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, la belle propriété suivante:

1. Lots de terre sur la rue du Camp, formant l'encoignure des rues du Camp et Julie, et numérotés ...

No. 1 formant le coin, et a 25 pieds 6 pouces 7 2/5 lignes de face sur la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Julie.

No. 2, attenant le no 1 et de la même grandeur.

No. 3, attenant le no. 2 et de même grandeur

No. 4 attenant le no. 3 et de même dimension.

No. 5, de même dimension et touchant le no. 4.

La totalité étant de 127 pieds 10 pouces 5 lignes de face sur la rue du Camp par 120 pieds de profondeur entre les lignes parallèles et en front de la rue Julie.

Conditions. L'acheteur fera les payements suivants: 3 billets de $2446 66 2/3 cents chaque, payables le 26 Avril 1837; 3 do de $2446 66 2/3 payable le 26 Octobre 1837; 3 do de $2446 66 2/3 payables le 26 Avril 1838. La balance payable en effets endossés à la satisfaction du vendeur, dix, dix-huit et vingt-quatre mois, à 10, 18 et 24 mois du jour de la vente; et le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2do. 2 Lots de terre sur la rue du Camp avec les améliorations, situés sur le côté Ouest de la dite rue, entre les rues Julie et St Joseph, portant no 51, de 90 pieds de face sur la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur. No 7 joignant le no. 5 de 35 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur, ayant une jolie maison avec cuisine et autres commodités, occupée pour l'instant par le docteur Osborne, le tout ayant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de front sur la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur.

Conditions: L'acquéreur donnera 6 billets de $2393 20 cents chaque, dont 2 seront payables le 25 Mai 1837, 2 le 25 Mai 1838, et les 2 autres le 25 Mai 1839, la balance payable en billets endossés à la satisfaction du vendeur et en sommes convenables, à 12, 18 et 24 mois du jour de la vente; le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

3. Lots de terrain sur la rue St Joseph no. 8 à 13, situés vers le Sud entre les rues du Camp et St Charles; le no. 8 a 24 pieds de front sur la rue St Joseph sur 1 ... 6 pouces 3 lignes de profondeur, et se joint ensemble, sont l'arrière, et en ligne parallèle aux lots nos 6 et 7 sur la rue du Camp. No 9 joint le no. 8 et est de la même grandeur; le no. 10 joint le no. 9 et est de la même dimension; le no. 11 joint le no. 10 et est de la même grandeur; le no. 12 joint le no 11 et est de la même dimension.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit du jour de la vente en effets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur, le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

7 Lots de terrain sur la rue Julie, situés et formant la façade de l'îlet du côté Sud de la rue Julie, entre les rues Philippe et le débarcadère de la Mobile, numérotés de 1 à 7. Lot no. 1 forme, l'encoignure des rues Julie et Philippe et est de 25 pieds de front sur la rue Julie par 120 pieds de profondeur sur la rue Philippe. No. 2 joint le no. 1 et est de même dimension. No. 3 joint au no 2 et est de même dimension; no. 4 joint le no. 3 et est de même dimension; no. 5 joint le no. 4, et est de même grandeur; no. 6 joint le no. 5 et est de même grandeur; no. 7 forme l'encoignure des rues Julie et du débarcadère de la Mobile, ayant 25 pieds 4 pouces de front sur la rue Julie, sur 25 pieds 10 pouces du 7, et sur le débarcadère de la Mobile et 108 pieds 9 pouces sur une ligne angulaire vers la rue Philippe et 65 pieds 3 pouces sur une ligne droite et formant le lot no 6.

Conditions: Les lots no. 1, 2, 3 et 4 payables en billets endossés à satisfaction et de sommes convenables au vendeur à 12, 18 et 24 mois du jour de la vente; le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur des lots no. 5, 6 et 7, fera le paiement de 4 billets de $775 chaque, payable au 16 Août 1837 et 4 billets de $750 payable le 16 Août 1838; la balance payable en billets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur à 12, 18 et 21 mois du jour de la vente, le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

5. 2 Lots de terrain sur les rues Philippe et Cirque. Nos. 8 et 9 formant un côté Ouest de la rue Philippe entre les rues Girod et Julia de 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de front sur la rue Philippe, sur 25 pieds 2 pouces 2 lignes. No. 9 faisant face au no côté Est de la rue du Cirque entre les rues Girod et Julia de 24 pieds 7 pouces 8 lignes sur la rue du Cirque, sur 25 pieds 8 pouces 3 lignes, et joignant le lot no. 8 sur l'arrière.

Conditions: l'acquéreur fera les paiements suivants: un billet de $1,266 66 cents payable le 14 mars 1837, et un billet payable le 14 septembre 1837 de la somme de $1266 66 cents 2/3 la balance, en billets endossés et en sommes convenables au vendeur à 12, 18 24, mois du jour de la vente portant hypothèque, jusqu'au paiement définitif.

6ème. 7 lots de terrains de l'îlet borné par les rues Nouvelle Levée, Suzette, front en Guienne en entre coupé par la rue Wathers.

De Nos 1 à 7, inclusivement, No 1 à 21 pieds 3 pouces 8 lignes de front sur la rue du front, sur 90 pieds de profondeur le No 2, joint le No 1 et est de même grandeur le No 3 joint le No 4 et est même dimension. No 4 joint le No 3 et est de même grandeur; le No 5 joint le No 4 et a 21 pieds 2 pouces 6 lignes de face sur la rue de front sur 153 pieds 6 pouces, le No 6 à 21 pieds 2 pouces 6 de face sur la rue de Guienne, sur 105 pieds 5 pouces 6 lignes joignant le côté près de la rivière, des lots Nos 2, 3 et 4, et sur l'arrière de lot No 5. No 7 joint le No 6, et de la même grandeur, et joint l'arrière de lot No 5.

Conditions: L'acquéreur des Nos 1 à 7 fera ses paiements, en deux billets payables au 20 mars 1837 de la somme de $810 chaque, deux billets payables au 20 mars 1837 de $1125 chaque, deux billets de $860 chaque payable le 20 mars 1838 et deux autres de $1125 chaque payable 20 mars 1839 la balance en billets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur à 12, 18 et 24 mois du jour de la vente, le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur des Nos 2, 4 et 5, fera les paiements suivants:

Deux billets de $3,400 chaque payables le 20 mars 1837, et de deux autres billets de $3,400 chaque payables le 20 mars 1838, la balance en billets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur à 12, 18 et 24, mois du jour de vente; le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur du No 6, fera les paiements suivants: un billet de $1380 payable le 20 mars 1837, et un autre billet payable le 20 mars 1838 de $1380, la balance, payable en billets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur à 12, 18 et 24 mois du jour de vente, le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

7em. 10 lots de terrain bornés par les rues de front, de la ruelle Withers, rue de la nouvelle Levée, et rue Suzette.

Désignés sous les Nos 1, 2, 3, 4, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, sur un plan dressé par J. L. Pilié le 28 avril 1836 et déposé au bureau de M. Blanc notaire public.

Le Nos 1 forme l'encoignure des rues de Suzette et des front, et a 21 pieds 6 pouces 8 lignes de face sur la rue de front sur 163 pieds 6 pouces de profondeur en front sur la rue Suzette. No 2 joint le No 1 en front sur la rue de front et est de la même dimension. No 3 joint le No 2 et forme l'encoignure des rues de front et Weber, il a 21 pieds 6 pouces de long. No 7 forme l'encoignure de la rue de la Nouvelle Levée et de la ruelle Withers, il a 22 pieds, 5 pouces, 6 lignes de face sur la rue de la Levée, sur 108 pieds 6 pouces de profondeur. No 18 joint le No 17 de face sur la rue de la Levée, et est de même grandeur. No 19 joint le No 18 et est de même dimension. No 20 joint le No 19 et forme l'encoignure des rues de la Nouvelle Levée et de Suzette, et a 21 pieds 5 pouces 6 lignes de face sur la rue de la Nouvelle Levée, sur 108 pieds 6 pouces de profondeur. No 21 a 21 pieds de face sur la rue Suzette, sur 65 pieds 11 pouces de profondeur, et est borné du côté de la Nouvelle Levée par l'arrière des Nos 17 à 20, le No 20 joint le No 21 et est de même dimension, No 23 joint le No 22 et est de même dimension. Le No 24 joint le No 23, et est de même dimension, et est borné du côté de la rue du Front par l'arrière des Nos 1 à 4; les lots Nos 21 à 24 ont leur façade sur la rue Suzette et sur la ruelle Withers.

Conditions 6 12, 18 et 24 mois en billets endossés à la satisfaction et en sommes convenables au vendeur le tout portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Le plan de ces propriétés sera déposé à la Bourse de l'Arcade de ... et être examiné avant le jour de la vente.

Les actes de vente se feront pardevant M. ... McCoy notaire public aux frais des acquéreurs.

Nous appelons l'attention du public sur ... très bien connus pour qu'il soit utile ... les commentaires sur les avantages ... front; une dissolution de société ... engagé le propriétaire à s'en défaire ... ont été ... durant de rapide ... leur valeur, elle est ... bien, vont qu'on voudra se fournir ... pour en faire un objet de spéculation.

Les terrains situés rue du Camp, ... la partie la plus riche et la plus ... Municipalité. ... grande ... propriété qui ... de Harman, et des splendides ... Julie, privée dans toute sa longueur ... partout ... les rapides ... ont long-dans tout le voisinage, ... justement l'attention du public. ... Joseph, sont situés de manière à ... avantage que ceux de la rue du Camp ... pour un établissement profitable. Les ... rues Julie, Philippe, Cirque et de l'embarcadère de la Mobile, offrent tout ce qui est nécessaire à une ... prise profitable. En effet, leur importance ... ciale est évidente, puisqu'il se trouvent ... Canal de la Nouvelle Orléans, et les affaires ... en conséquence auxquelles donne lieu le Canal ... il sera la seule voie de communication commerciale avec le lac, les rendent de la plus grande convenance ainsi qu'aux vaillant ... le dit établissement commercial, soit qu'on veuille les revendre. Les propriétés qui sont sur la levée présentent toutes les conditions requises pour des établissements profitables, et leur valeur ne peut manquer de s'accroître chaque jour. Le conseil de la 3me Municipalité fait tout pour améliorer cette partie, des débarquements commodes, des quais viennent d'être construits; la rue de la Nouvelle Levée est bien pavée, et comme on a ordonné de paver la rue de front, les rues qui les traversent éprouveront avant peu les mêmes améliorations. 30 jan—9

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente sans réserve de propriété de grande valeur.

IL sera vendu, le lundi 6 février à midi, à la Bourse, encoignure St Louis et Chartres.

Un superbe lot de terre situé dans les limites du ... au faubourg Washington dans l'îlet No. 4 rue de France entre les rues Moreau et Casacalvo à environ 350 pieds du fleuve, seulement, et à deux îlets plus près de la ville que les magasins à tabac. Par leur proximité du fleuve, ils sont propres pour y établir des dépôts de marchandises, ou de bois de chauffage. Le canal de les Barges dont le bassin sera probablement placé dans leur voisinage, le marché, qui doit être également placé dans les environs, méritent d'attirer l'attention des spéculateurs qui désirent placer leurs fonds solidement, et avec la chance de faire sous peu des profits extraordinaires. Cette vente sera faite sans aucune réserve pour clore une société; on peut voir le plan à la dite Bourse.

Conditions, 6, 12 et 18 mois à dater du 19 janvier dernier en billets divisés par coupons, et endossés à la satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront un intérêt de 10 pour cent par an sans aucun privilège de retarder aucun payement. Les actes de vente seront passés par Jh. Cuvillier aux frais des acquéreurs. 3 janv

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LE lundi, 6 février, il sera vendu à la Bourse; 59 lots de terre, situés au faubourg Washington dans le district Douzair formant le point central de la 3e. municipalité, entre la presse à coton et les magasins de tabac, lesdits lots composant l'îlet No. 41 borné par les rues Clouet, Louisa, du Génie et des Lebernes et faisant partie de l'îlet No 27 borné par les rues Clouet, Lotria, St Jean Baptiste et St. Aimé, dans le voisinage de l'îlet No 11 appartenant à la 3e municipalité et qui est l'endroit le plus convenable pour établir un canal et un bassin qui joindraient la bayou Bienvenue.

Conditions 6, 12 et 18 mois à partir du 4 janvier dernier, en billets divisés par coupons endossés à la satisfaction des vendeurs et avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

A défaut de paiement des billets fournis par les acquéreurs le montant des billets non payés à leur échéance, produira intérêt à 10 pour cent, par an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans que les acquéreurs puissent se prévaloir de cette clause pour retarder le paiement d'aucun billet.

Les acquéreurs se feront mettre en possession des lots de terre qui leur seront adjugés, à leurs frais. Actes de vente devant Louis Pfeffer notaire, aux frais des acquéreurs. 3 fev

TRAITES sur New York, à vendre par

1 fev L. MILLAUDON & Co.

Ventes à l'Encan.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu le jeudi 9 février, à midi, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et de St. Louis,

26 Esclaves de Valeur,

tous Créoles et acclimatés, bons sujets et tous garantis, savoir:

Daniel, âgé de 20 ans, excellent commandeur. Pierre Hall, âgé de 30 ans, pelle, pioche, bon charretier.

Charles, Créole, âgé de 26 ans, pelle, pioche et ... charretier à bœufs.

..., âgé de 25 ans, pelle, pioche et hache ... n'étant absenté une fois.

Petit Homme, alias Tom Hanna, âgé de 27 ans, pelle, pioche et hache, laboureur et chasseur.

..., âgé de 26 ans, laboureur charretier, pioche et ayant été commandeur pendant 2 ans.

Gros Sam, âgé de 30 ans, laboureur, charretier, bucheron.

Robert, âgé de 29 ans, pelle, pioche, charretier, et un peu jardinier.

Henry, âgé de 23 ans, pelle, pioche hache, ... hyne.

William, âgé de 15 ans, pelle, pioche, un peu ... et domestique de maison.

Washington, âgé de 16 ans, charretier et ... domestique.

..., âgé de 15 ans, charretier, pelle, pioche ... domestique.

..., alias June, âgé de 37 ans, jardinier, ... ayant une hernie.

Daniel Cooper, âgé de 45 ans, bon pelleur et pioche.

Jackson, âgé de 36 ans, pelle, pioche et hache.

..., âgé de 27 ans, pelle, pioche, ... bon à tout, ayant une hernie.

... Rose, âgé de 35 ans, pelle, pioche et ...

..., âgé de 14 ans, pioche et domestique.

Gros Etienne, âgé de 45 ans, pelle, pioche.

Rubin, alias Kubin, âgé de 32 ans, pelle, pioche, maladif.

Lucinda, femme de Daniel, un peu domestique, ... blanchisseuse, bonne pelle et pioche.

Thèna, âgée de 25 ans, bonne pelle et pioche.

Henriette, âgée de 20 ans, bonne pelle et pioche, peu domestique.

Lucy, âgée de 45 ans, bonne pioche et ... pour atelier.

Rosette, Créole, âgée de 12 ans, excellente garde d'enfans et domestique de maison.

Lizzie, alias Jenny, âgée de 14 ans, bonne garde d'enfans, domestique, et un peu couturière.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et payables à ... sociation Consolidée, des cultivateurs de la Louisiane.

Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront un intérêt à 10 pour cent par an, et ce ... clause pénale.

Les actes de vente, pardevant Octave de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 31

PAR ISAAC L. McCOY.

Hôtel de Richardson rue de Conti, et ... esclaves de valeur et acclimatés

IL sera vendu à l'encan, le mardi 21 février, à midi, à la bourse du café à l'encoignure des rues de Chartres et de St. Louis, la propriété ci-dessous désignée, est hôtel et comme, le propriétaire voulant se retirer des affaires.

L'HOTEL, rue Conti, entre Chartres et Levée occupant un lot de la grandeur de 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française, le bâtiment de devant est de trois étages divisé en cinq ... et un magasin au 1er. étage, il y a 11 chambres à coucher, au 2me. étage, 11 chambres à coucher au 3me ... et 6 dans le grenier. Les maisons de ... sont de 2 étages, ayant une cuisine, un magasin, une boulangerie, et un magasin pour mettre le bois ... au 1er. étage ou rez de chaussée une grande salle à manger et une chambre à reposer au 2me. 7 chambres à coucher, au 3me. et le même nombre, ... dont tout le bâtiment est construit avec les meilleurs matériaux et très bien conditionné, pouvant accommoder quelque 100 pensionnaires. La cour est pavée, et a deux très belles citernes, les maisons seront vendues ... qu'il existe, savoir, le premier, le ... loué à M. Henry Harvey pour un an du premier novembre dernier au prix de $6000 par an, le 2me. le reste du bâtiment loué pour 3 ans à partir du 1er. janvier 1837 à M. John Kent au prix de $6000 par an payable tous les deux, par mois, et le dernier en avance.

Les meubles du dit hôtel sont assurés pour une somme de $8000, et la police en sera transférée à l'acquéreur comme sureté du payement de la vente, il y a 270 actions de la Banque de l'Union hypothèqué sur la propriété, et que le vendeur s'engage à retirer avant le 1er de mai 1838. La position centrale de cette belle propriété, située à proximité des différentes banques, des compagnies d'assurances, de la poste et de la douane, des navires du port, et où il se fait le plus d'affaires, tout concourt à en faire une des meilleures positions de la ville pour un hôtel, et ne peut manquer d'attirer l'attention des capitalistes et ceux qui désirent faire un excellent établissement.

On vendra aussi dans le même endroit, et en même temps.

26 Esclaves de valeur et acclimatés.

Depuis plusieurs années habitués à travailler dans le dit hotel et égaux s'il ne sont pas supérieurs à n'importe quels domestiques dans l'Etat de la Louisiane.

Frédéric, âgé de 26 ans remarquable domestique et très bon cuisinier d'un très bon caractère.

Coleman, âgé de 20 ans garçon de café très actif et intelligent connaissant un peu la cuisine et d'un bon caractère.

Edmond, âgé de 25 ans, bon cuisinier et domestique.

Pleasant, de de 25 de domestique de confiance.

Richard, de de 22 do, excellent domestique, découpeur ... un ... excellent caractère, très honnête ... sujet au rhumatisme.

Emma, de de 28 do bon domestique.

Maria ... de 30 de bonne blanchisseuse et repasseuse.

Bally de 28 do très bonne blanchisseuse, et bonne domestique de maison, ayant un excellent caractère.

Phil, de de 29 ans, très bon domestique, découpeur et bon pâtissier, ayant un bon caractère, honnête, sobre, et industrieux, il a depuis plusieurs années la surveillance de la salle à manger, de la cuisine, de l'hôtel de Richardson et a fait le marché d'une manière très satisfaisante, il n'y a aucun domestique qui puisse ... surpasser dans l'Etat.

..., un femme de 30 ans, bonne blanchisseuse, honnête, bonne domestique et ayant un bon caractère.

Jeune fille d'Emeline, de 15 ans, sujet aux convulsions.

Madison, de 9 ans, enfant jouissant d'une bonne santé et très intelligent.

Brompare, de 27 ans, excellent domestique ayant un bon caractère.

Jane, de 27 ans bonne blanchisseuse et répasseuse ayant un très bon caractère.

Sam, son fils de 3 ans.

Drillman, de 8 ans } frère et sœur orphelins.
Marie de 6 ans }

Prosey, de 41 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse.

Seulement garantie à l'exception de l'incapacité John Agé de 21 ans très bon boucher et bon cuisinier ... ayant un excellent caractère et frère de Jerry et Joshua, les deux suivants.

Jerry, de 19 ans bon domestique, ayant un excellent caractère, frère de John et Joshua.

Joshua de 16 ans, très bon domestique, ayant un bon caractère honnête, intelligent et industrieux, ayant toutes les qualités nécessaires pour un bon domestique, frère de Jean et Jerry.

Léonide 21 ans domestique, d'un bon caractère mais un peu maladif.

Tom, de 21 ans domestique de confiance et très intelligent.

Jack, de 36 ans bon garçon de café et très bon domestique, mais ... de temps en temps.

Woodruf, de 18 ans domestique très intelligent ayant un excellent caractère.

Henry, de 25 ans, domestique de confiance très honnête et bonne d'enfans.

Conditions de la vente; pour l'hôtel $15,000 comptant et la balance à 1, 2, et 3 ans sans intérêt. Les esclaves à 6 et 12 mois de crédit; tout payables en billets endossés à satisfaction du vendeur, divisés en sommes convenables et portant hypothèque jusqu'à parfait payement. Si quelques billets n'étaient pas payés à échéance, ils porteront intérêt à 10 pour cent par an du moment où ils auraient dus jusqu'au terme ... seront définitivement payés, les esclaves ne ... que lorsque les conditions de la vente seront remplies.

Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Boswell, notaire public aux frais de l'acquéreur.

1 février—10

PROPRIETES DE GRANDE VALEUR.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu, jeudi 9 février 1837, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis.

La belle terre connue sous le nom de, BEAU SEJOUR. DIVISEE EN LOTS.

Elle est traversée à environ 26 arpens de profondeur, par le bayou Gravant d'écoulement naturel des eaux, appelé le bayou du Sauvage, elle est située dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve, à environ 10 lieues de la Nouvelle Orléans; la même levée existe depuis plus de quarante ans, et n'exige ... point d'entretien.

... plan, dressé par M. L. Surgi, sera exposé à la ... quelques jours avant la vente, et le public est ... à l'examiner afin de s'assurer de tous les avantages ... la situation de cette belle terre.

... offre aux acquéreurs de grands avantages, tant ... culture que pour l'exploitation du bois de chauffage de cyprès, en étant très abondamment pourvue.

... spéculateurs auront aussi une bonne occasion de ... achats qui ne pourront manquer de leur procurer ... longtems de beaux bénéfices, vu l'augmentation ... que les terres situées dans cette paroisse ... par l'exécution du projet d'un Rail Road ... à la Terre aux Bœufs, et qui par la ... jusqu'à la Balise. De plus les acquéreurs ... à la compagnie du chemin ... de terres ... dans peu de temps, ... d'indemnité, des profits plus que suffisants ... le coût de leurs achats; le bois ... garni ... et ... sur les bois.

CONDITIONS.

Un cinquième ..., et la balance à 1, 2 et 3 ans sans intérêts, en billets portant hypothèque unis et endossés à la satisfaction des vendeurs en cas de non paiement les billets porteront, à compter de leur échéance, un intérêt de 10 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement, cette clause pénale ... les acquéreurs à retarder les paiements.

Les actes de vente seront passés par devant M. Théodore Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession, dans les vingt jours qui suivront la date de l'adjudication. Après l'expiration de ce terme, le vendeur se réserve le droit de faire revendre à la folle enchère des acquéreurs les lots de ceux qui ne seront pas conformés aux conditions stipulées, sans être obligé de les mettre en demeure, soit de considérer leurs adjudications comme nulles, si le dit vendeur le juge convenable.

LE MEME JOUR, ET DE SUITE, IL SERA VENDU

Une habitation sucrerie, montée de deux équipages, et moulin à vapeur, connue sous le nom de Pointe à Robert, située dans la même paroisse de Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ neuf lieues de la Nouvelle Orléans. Limitrophe de la terre de feu M. Pierre Lacoste et de celle M. Henry McCall, ayant 24 arpens 14 toises, 3 pieds 5 pouces de face au fleuve, sur 80 de profondeur, à l'exception d'environ 5 arpens qui n'en ont que 40, tous jouissant du droit de prédilection pour la double concession.

Elle sera vendue avec 62 ... de nègres, 26 ... et 34 têtes d'animaux, ainsi que les instruments aratoires, ... et autres ... conformément à l'inventaire descriptif déposé chez les susdits encanteurs pour y être examiné, et qui sera exhibé au moment de la vente.

CONDITIONS

Dix mille piastres comptant, et la balance à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans de termes, sans intérêts, payables en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec faculté, aux débiteurs, de proroger d'une année les ... du montant de chaque terme, en payant un intérêt de 8 pour cent par an.

Il existe sur la dite habitation une hypothèque de $69,000 en faveur de la Banque des Citoyens, pour garantie de 488 actions dans le fonds capital de la dite institution, laquelle hypothèque l'acquéreur prendra à sa charge au ... de ... de termes ..., s'engageant à ne pas faire usage du crédit de ... qui les dites actions donnent droit.

L'acte de vente sera passé pardevant Mr. T. Seghers, not. publ. aux frais de l'acquéreur. 6 fev

IL sera vendu mercredi 8 février prochain, par ... Barnett Rene, l'esclave Marc Antoine, ... âgé de 31 ans, ... bon cuisinier et ... esclave sera vendu pour le compte ... Cohen, qui ne s'est pas conformé ... vente du 21 Janvier 1837.

TERMS OF ...

SUBSCRIPTION—... semi-weekly ... per annum ... subscription will be ...

2 No subscription ... unless an agent ... application may be ... to be made one year ...

3. No subscription ... shall be stopped ... notice ... one ... eight days before the expiration.

Advertisements to be ... French. Nonsuch one ... charged one dollar ... insertion in each language ... following insertions.

5. Advertisements not ... be charged ... for each insertion ...

6. Advertisements ... ordered ...

7. Annual advertisers ...

8. All letters ... otherwise ...

9. ... regularly ...

10. Carriers ...

Regular Packet from ...

... at 10 o'clock A. M. ... GRIVOT

N. B. The above ... for passengers. Any ...

Regular Packet bet...

... Alton ...

... for freight or passage, apply to ...

P. S.—... unless ...

FOR PLA...

Coastwise

FOR NEW ...

The Ship Alabama ...

FRANKLIN ...

FOR M...

FOR NEW ...

FOR NEW ...

FOR MOBI...

Ellen, Smith ...

FOR NORF...

RICHM...

ROBINSON

FOR PHI...

FOR PHI...

FOR CHA...

FOR ...

FOR BALT...

FOR PHI...

FOR N...

European

FOR HAV...

FOR LIVE...

FOR LIVE...

FOR HAV...

FOR HAVR...

FOR ...

FOR HAV...

and going on board, ... patch. ...

FOR ...

The A 1 ... Ringdon ... ready for freight ...

FOR ...

The A 1 ... fastened ... for, has good ... quick dispatch ...

FOR LI...

Arab, ... Upper Press, ... For freight of which ...

FOR ...

The A 1 ... ship Renown ... her cargo ... exception of 300 bales ... for passage ...

FOR ...

... Capt ... For freight ...

FOR ...

The A 1 ... terms, or passage ...

FOR ...

The A 1 ... Geo Barstow ... to complete her loading ... cargo, having ...

FOR H...

... superior and ... shall, master ... and going on board, ... passage only, apply ...

FOR ...

The A 1 ... Dyke master ... opposite the Mint, or ...